

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2026

APPORTER UNE RÉPONSE INTÉGRALE AU PHÉNOMÈNE DES VIOLENCES SEXUELLES
ET SEXISTES CONTRE LES FEMMES ET LES ENFANTS - (N° 3106)

Adopté

N° CS979

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
Mme Thiébault-Martinez, rapporteure
à l'amendement n° CS573 de Mme Autain

ARTICLE PREMIER

Supprimer les alinéas 1 à 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de correction légistique.